



La Confédération et les cantons encouragent votre entreprise à proposer des cours visant le développement des compétences de base dans les domaines: **lire, écrire, calculer, ordinateur et langue.**

Les cours axés sur la pratique dispensés directement sur le lieu de travail permettent à vos collaborateurs et à votre entreprise de faire un bond en avant. Les entreprises définissent elles-mêmes le contenu des cours et les connaissances acquises peuvent être immédiatement appliquées dans les situations du quotidien. La Confédération prend en charge une partie des coûts.

La plateforme «Simplement mieux !... au travail» contient des informations sur la marche à suivre pour bénéficier du programme et sur le financement de ce dernier, ainsi que des exemples de bonnes pratiques.

Laissez-vous inspirer!

www.simplement-mieux.ch/entreprises

